

POUR LES SALAIRES



Le contexte actuel est malheureusement connu. Aux Finances, comme ailleurs : une inflation importante ces derniers mois, un gel du point d'indice depuis de nombreuses années et des rémunérations qui stagnent.

Pourtant le gouvernement a annoncé sa volonté de ne procéder à aucune augmentation générale des traitements et des salaires avant l'élection présidentielle. Sa stratégie : saupoudrer primes et aides diverses sans cohérence, qui ne répondent pas aux enjeux de pouvoir d'achat et de juste rémunération.

A Bercy, des directions (Finances Publiques, Douane, CCRF) préfèrent engager des « négociations » indemnitaires limitées, ponctuelles, et qui se révèlent largement insuffisantes et absolument pas à la hauteur de l'engagement des agent-e-s. A la Banque de France, malgré la demande unanime des syndicats, le Gouverneur n'a même pas encore planifié les négociations salariales et s'attache à verser la ridicule prime « inflation ».

Ce ne sont pas de micro-primes dont les agent-e-s ont besoin, mais bien d'une reconnaissance pérenne de l'implication qu'ils mettent au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions.

Cela passera notamment par une revalorisation des grilles indiciaires et de rémunération.

Quelques chiffres...

Aujourd'hui, dans la fonction publique, les agent-e-s de catégorie **C et B** débutent leur carrière au **SMIC** (indice majoré 343) ce qui est également le cas de nombreux agent-e-s qui entrent à la Banque de France.

Il y a 20 ans, les agent-e-s de catégorie **B** étaient recrutés à **14 % au-dessus du SMIC**

et la catégorie **A** à **37 %** (aujourd'hui 14%)



Avec 52 milliards de dividendes distribués, la rémunération des actionnaires explose, prospérant sur la baisse ou le gel des salaires.

Entre 2009 et 2018, les versements de dividendes aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 70 %.

En 2021, la différence de rémunérations **entre hommes et femmes**, pour un même temps de travail, se creuse avec un écart de salaire de **16,5%** (contre 15,5% en 2020), un pourcentage en hausse constante.

L'exigence du dégel de la valeur du point et des augmentations générales est plus que jamais légitime et sa satisfaction urgente.

ALORS **LE 27 JANVIER, MOBILISONS-NOUS,**
PAR LA PARTICIPATION À TOUTES LES INITIATIVES,
PAR LA GRÈVE,

POUR

- >> **Le dégel de la valeur du point d'indice.**
- >> **10% d'augmentations générales pour rattraper en partie les pertes continues de pouvoir d'achat depuis plus de dix ans de disette salariale.**
- >> **L'égalité entre les femmes et les hommes.**
- >> **Le rattrapage des pertes intervenues les années antérieures.**
- >> **La revalorisation des pensions.**

Montreuil, le 14 janvier 2022

